

Mérignac

Récalde sur de bons rails

La candidate PS aborde le 2nd tour avec une confortable avance.

« Une élection n'est jamais gagnée d'avance », soutenait Marie Récalde à quelques jours du premier tour. Le verdict de dimanche peut toutefois lui donner des ailes. Avec 48,22 % des suffrages, la candidate socialiste se trouve dans les meilleures dispositions pour décrocher son premier mandat dans la 6e circonscription, et prendre ainsi la succession du sortant Michel Sainte-Marie.

Millet fait de la résistance

Tous les clignotants sont au vert. Portée par la vague rose, la candidate fait mieux que François Hollande au premier tour de la présidentielle 2012. Malgré un taux d'abstention à son désavantage (40,17 % contre 16,16 % au soir du 22 avril), elle engrange plus de voix. Son score dépasse même le résultat de Michel Sainte-Marie lors du premier tour des législatives 2007. Certes, le député-maire avait été desservi par une vague bleue UMP, mais il avait bénéficié en contrepartie d'un taux de participation plus favorable.

Arrivée en tête dans les sept communes de la circonscription, Marie Récalde n'a plus qu'à dérouler en évitant la faute de carre.

« Quand je regarde mes résultats, je ne suis pas content. Mais lorsque je les compare à ceux des autres, je me rassure », se console pour sa part Thierry Millet. Le candidat du Nouveau Centre, soutenu par l'UMP, se qualifie pour le second tour sans grand espoir d'inverser la tendance. « Si je mets de côté les sortants UMP et certaines situations spécifiques (dans la 2e et la 8e), Yves d'Amécourt (en lice dans la 12e) et moi-même sommes les seuls à pouvoir signer des scores de résistance », commente-t-il.

Dans un sous-chapitre de cette élection, Thierry Millet se félicite surtout d'avoir remporté la bataille du centre et de la droite face à Pierre Braun, scotché à 3,49 % : « Le missile envoyé par le Modem et le Parti radical était un pétard mouillé. Les électeurs ont fait le tri entre l'implantation et l'agression. »

Toutefois, Thierry Millet estime que la confusion entretenue par son adversaire lui a coûté des voix. Qu'une partie de l'électorat de droite a eu tendance à rester à la maison. « D'aucuns ont laissé croire à tort qu'il y avait une division entre notre formation et l'UMP. En outre, le Modem a créé une ambiguïté en soutenant Nicolas Florian dans la 2e circonscription pour s'attirer la mansuétude de la droite classique », analyse-t-il.

En ballottage défavorable, il assure qu'il ne déviara pas de ses idées entre les deux tours. Selon lui, la France a besoin d'un « remède de cheval » pour retrouver des comptes équilibrés et une compétitivité économique.

Aupetit, prêt pour 2014

Bien qu'en retrait par rapport aux 11,26 % de Mélenchon à la présidentielle, le Front de gauche assure l'essentiel. En recueillant plus de 5 % des suffrages exprimés, il obtient le

remboursement des frais engagés. Il démontre parallèlement que ses thèmes de campagne ont fait mouche dans un climat socio-économique tendu.

Gérard Chausset ne peut en dire autant. Au lendemain du scrutin, le Vert est pâle. Une fois encore, Europe Écologie-Les Verts butte au seuil des 5 %. « Mais ce n'est pas propre à la 6e, tempère le candidat local. La vague forte du PS est une tendance lourde dans le Grand Sud-Ouest. » Selon lui, les écologistes ont fauté en se montrant peu crédibles en tant que parti de gouvernement. « On est resté dans la marginalité, je le déplore. Les électeurs sont allés au plus efficace », signale-t-il, estimant qu'EELV devra en tirer les conséquences, notamment en remettant en cause son mode de fonctionnement. Enfin, Jean-Luc Aupetit juge avec satisfaction ses 9,99 %, qui placent le Front national au troisième rang. Il se dit même prêt à conduire une liste sur Mérignac aux municipales de 2014 si son secrétaire départemental Jacques Colombier le lui demande.